

INSCRIPTIONS

NOM/Prénom :

Mail :Téléphone :

Je souhaite participer à :

La semaine de Retraite

Livret, proposition d'enseignements quotidiens et de veillées

Nombre de livrets pour les retraitants :

Le Jeûne

20 euros par personne : un pain complet de 500g sera à prendre chaque soir de la semaine du dimanche 12 mars au jeudi 16.

Nombre de participants :

Total : x20 =

Je règle en ligne ou par chèque à l'ordre de la paroisse St Cyr l'Ecole

Jeu pour les enfants (6/13 ans) le mercredi après-midi

Nombre d'enfants participants :

Mission évangélisation le samedi matin

Déjeuner festif tiré du sac (pour les personnes ayant jeûné)

Nombre de participants :

Je peux rendre service ponctuellement pendant la retraite, recontactez-moi

Inscriptions et paiement possible sur le site de la paroisse :

<https://www.paroissesaintcyrlecole.fr>

Date limite inscription : DIMANCHE 5 MARS



SAINT CYR SAINTE JULITTE
Paroisse de Saint-Cyr l'Ecole

SEMAINE MISSIONNAIRE du 12 au 19 mars

PROGRAMME

Dimanche 12 mars

EGLISE 20h45 Ouverture de la semaine
Topo/Programme/Pain-Tisane
Adoration

Lundi 13 mars

EGLISE 7h30 Laudes
10h-11h30 Adoration
ST MARTIN 15h Chapelet
15h30-17h30 Café-rencontre des habitants de St Cyr
EGLISE 20h30-21h15 Topo/Pain-Tisane/Adoration

Mardi 14 mars

EGLISE 7h30 Laudes
10h-11h30 Adoration
ST MARTIN 15h Chapelet
15h30-17h30 Café-rencontre des habitants de St Cyr
EGLISE 20h30-21h15 Topo/Pain-Tisane/Adoration

Mercredi 15 mars

EGLISE 7h30 Laudes
15h-17h Activités enfants
20h30-21h15 Topo/Pain-Tisane
20h45 SITIO témoignage

Jeudi 16 mars

EGLISE 7h30 Laudes
10h-11h30 Adoration
ST MARTIN 15h Chapelet
15h30-17h30 Café-rencontre des habitants de St Cyr
EGLISE 20h30-21h15 Topo/Pain-Tisane/Adoration

Vendredi 17 mars

- EGLISE** 7h30 Laudes
10h-11h30 Adoration
12h Chemin de croix
- ST MARTIN** 15h Chapelet
15h30-17h30 Café-rencontre des habitants de St Cyr
- EGLISE** 18h Exercice spirituel avec les Sœurs de l'Agneau
20h30-21h15 Témoignage des Sœurs de l'Agneau
Adoration animée par les Sœurs
22h Nuit d'Adoration

Samedi 18 mars

- EGLISE** 7h30 Laudes
10h30-12h Evangélisation porte à porte dans Saint Cyr.
Lancement par les Sœurs et présence priante.

Eglise ouverte toute l'après-midi, venez et voyez !!

- 13h-14h Rupture du jeûne, déjeuner festif tiré du sac
15h00 Rencontre avec les JMJistes et les jeunes Pro
20h30-22h00 Veillée de Miséricorde

EGLISE Dimanche 19 mars

Messes 9h30 et 11h00 Présentation du projet des Sœurs de l'Agneau
Apéritif après la messe de 11h et partage avec les Sœurs et le Père Marc-Olivier

LE JEÛNE

1. Pourquoi Jeûner ?

Il ne peut y avoir de conversion du cœur sans conversion du corps. Jeûner : c'est accepter de se mettre en situation de fragilité, de dépendance afin de se rappeler que nous recevons tout de Dieu et que Dieu seul suffit. Cela va donc nous permettre de nous dégager de tout ce qui n'est pas essentiel, de toutes nos petites dépendances.

Jeûner permet à l'homme de s'ouvrir à Dieu mais aussi à Dieu présent dans notre prochain et donc doit nous conduire au partage.

Et puis rappelons-nous que Jésus lui-même a jeûné 40 jours au désert donc notre jeûne est aussi une occasion d'une plus grande intimité avec le Père.

2. Déroulement de la semaine

Chacun reçoit un pain complet de 500g chaque soir à 20h30 (début dimanche 12/03) qui lui permet de se sustenter jusqu'au lendemain soir avec de l'eau à boire en quantité. La rupture du jeûne se fait le samedi 18 à 12h avec une prière d'action de grâce pour tous les dons reçus et sera suivi d'un déjeuner festif pour ceux qui le souhaitent.

3. Qui peut l'entreprendre ?

Toute personne en bonne santé (hors grossesse et allaitement) et ne souffrant pas d'un manque de poids. Les personnes sous médicaments ou hésitantes voudront bien consulter leur médecin pour savoir si le jeûne est envisageable et comment suivre leur traitement pendant cette semaine.

4. Et les couples ?

Il est possible de suivre cette semaine en couple. L'un des deux peut récupérer le pain de l'autre s'il est compliqué d'être à deux à la veillée. (Travail/enfant à faire garder). Les mineurs de plus de 16 ans doivent obligatoirement joindre une autorisation parentale à leur bulletin d'inscription.

**Contact : Claire BONNET : mission@paroissesaintcyrlecole.fr
Père Antoine ROLAND-GOSSELIN (abbeantoinerg@gmail.com)**